

BUREAU

du lundi 28 mai 2018

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Jean-Pierre ROCHE, Jean-Luc LUEZ, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Aimé NICOLIER, Claudie SAINT-ANDRE, Walter MARTIN, Eric THOMAS, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Yves CRISTIN, Bruno RAFFIN, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Alain BINARD, Alain MATHIEU

Excusés : : Bernard PERRET, Christian CHANEL, Isabelle MAISTRE, Thierry MOIROUX

Secrétaire de Séance : Guillaume FAUVET

Par convocation en date du 22 mai 2018, l'ordre du jour est le suivant :

DECISIONS DE GESTION* :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Attribution des subventions de moins de 15000 euros

Développement Durable, Environnement, Eau et Assainissement, Milieux Aquatiques

2 - Conseil en énergie partagé

Sport, Loisirs et Culture

3 - Règlements des études - Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse (EMM)

4 - Tarifs 2018/2019 - Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et Ecole de musique de Montrevel-en-Bresse (EMM)

5 - Tarification des équipements nautiques de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse situés sur le territoire de la Ville de Bourg-en-Bresse

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Note de cadrage relative à la politique communautaire en faveur de la ruralité
- Note de cadrage relative au schéma agriculture – alimentation - filière bois

Délibération DB.2018.075 - Attribution des subventions de moins de 15 000 euros

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 9 avril 2018, le Bureau de l'Agglomération a alloué des subventions à des associations ou à des organismes d'envergure intercommunale agissant dans les domaines de compétences exercées par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et des contributions au budget des Syndicats Mixtes dans lesquels elle est associée, lesdites aides ne dépassant pas 15 000 euros.

CONSIDERANT qu'il convient de revoir les montants des subventions de la Conférence Territoriale Bresse au regard de l'enveloppe allouée ; qu'afin de respecter le montant de l'enveloppe, le montant de la subvention allouée aux emplois d'avenir est ramené de 8 500 euros à 5 950 euros.

VU le tableau récapitulatif joint en annexe de la présente délibération ;

Il est demandé au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

DE MODIFIER en conséquence la délibération DB.2018.051 du 9 avril 2018 et son tableau annexé.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

MODIFIE la délibération DB.2018.051 du 9 avril 2018 et son tableau annexé ;

SUBVENTIONS DE MOINS DE 15 000 € - Année 2018
Réunion du Bureau du 28 mai 2018

Nom de l'organisme	Projet	BP 2018	Conférence territoriale
ADIL DE L'AIN	Subvention annuelle	13 000 €	SIEGE
AFOCG 01	Subvention L'Ain de Ferme en Ferme 2018	3 300 €	SIEGE
ALTEC	Subvention Projet culturel 2018	4 000 €	SIEGE
ASSOCIATION DES LAUREATS DE VOLAILLES FINES DE BRESSE	Subvention promotion de la volaille de Bresse	1 000 €	SIEGE
AVEMA	Subvention Actions prévention de la récidive et aide aux victimes	13 000 €	SIEGE
	Subvention Permanences commissariats Bourg-en-Bresse	3 500 €	SIEGE
CIDFF	Subvention Permanences d'accès au droit de proximité	1 200 €	SIEGE
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE L'AIN	Subvention Ain Handi Tour 2018	2 500 €	SIEGE
COMITE D'ORGANISATION LOCAL 01 France FOOTBALL A 7 2018	Subvention Championnat de France de Football à 7 sport Adapté	3 000 €	SIEGE
POLE D'EVALUATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Subvention Organisation d'examens médicosportifs	2 000 €	SIEGE
SECTEUR BOULISTE BRESSAN	Subvention GP Bouliste National de la Communauté d'Agglomération	2 500 €	SIEGE
EDITION TEMPS LIBRE	Subvention Salon essentiel bien-être et art de vivre 2018	2 500 €	SIEGE
ASSOCIATION ROUTE FLEURIE DE LA HAUTE BRESSE	Subvention annuelle	1 600 €	SIEGE
LES PATTES BLEUES	Subvention Entretien de la signalétique des 4 circuits de St Trivier - Lescheroux - Vescours et Cormoz	500 €	SIEGE
MAISON DES ETUDIANTS - ASSOCIATION POL'SUP 01	Subvention annuelle	10 000 €	SIEGE

Nom de l'organisme	Projet	BP 2018	Conférence territoriale
MRJC	Subvention annuelle	1 500 €	SIEGE
RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE	Subvention annuelle	3 000 €	SIEGE
MISSION LOCALE BUGEY PLAINE DE L'AIN	Subvention annuelle	6 560 €	SIEGE
AGLCA	Subvention annuelle	12 500 €	SIEGE
SEMELLES FUMANTES	Subvention annuelle	1 600 €	SIEGE
BOURG REVERMONT VTT	Subvention balisage des itinéraires VTT	1 000 €	SIEGE
NUMÉRI BOURG	Subvention	3 000 €	SIEGE
ESPACE PRO PORTE SUD	Subvention Création d'un portail internet	7 500 €	SIEGE
ADIE	Subvention annuelle	10 000 €	SIEGE
ACENORD	Subvention annuelle	1 500 €	SIEGE
CCI AIN	Subvention Prise en charge déficit des loyers des porteurs de projet - pépinière	10 000 €	SIEGE
NOVALIM	Subvention colloque alimentation	3 000 €	SIEGE
LA ROUTE DE LA BRESSE	Subvention 25ème édition du Rallye de la Bresse	700 €	SIEGE
CHEQ'TONIC	Subvention Chèques cadeaux commerçants	1 000 €	SIEGE
AGENCE AOC	Subvention Grand marché des AOC AOP IGP	5 000 €	SIEGE
MAISON DE L'EUROPE DE L'AIN	Subvention annuelle	1 300 €	SIEGE

SUBVENTIONS DE MOINS DE 15 000 € - Année 2018
Réunion du Bureau du 28 mai 2018

Nom de l'organisme	Projet	BP 2018	Conférence territoriale
ASSOCIATION DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL DES VENNES	Subvention Atelier CV	2 400 €	SIEGE
BUREAU INFORMATION JEUNESSE	Subvention opération Job d'été 2018	1 000 €	SIEGE
BOURG AIN CYCLISME	Subvention Agglo Tour CA3B 2018	3 500 €	SIEGE
LIONS CLUBS	Subvention Rallye Emploi 2018	2 400 €	SIEGE
LA MAISON DU THEATRE JASSERON	Subvention Partage et création sur les territoires ruraux	2 500 €	SIEGE
CHEUR BALLANDR'AIN	Subvention Spectacle musical 14-18 la Grande Guerre	2 500 €	SIEGE
GROUPE FOLKLORIQUE DU PAYS DE BRESSE	Subvention Organisation festival folklorique pour le 80ème anniversaire du groupe	1 000 €	SIEGE

AFRI CARRIAT ENERGIE	Subvention De l'eau et de l'électricité "solaires" pour Sogpelcé - Burkina Faso	€ 2 500	BOURG AGGLO
BOURG NATURE ENVIRONNEMENT	Subvention annuelle	€ 800	BOURG AGGLO
COMITE DES FETES BOURG-EN-BRESSE	Subvention Glorieuses de Bourg 2018	1 000 €	BOURG AGGLO
EVEIL SPORTIF DES SOURDS DE BOURG-EN-BRESSE	Subvention Rencontre sportive - Anniversaire 60 ans compétition nationale et internationale club	1 000 €	BOURG AGGLO
CTC JL BOURG-VIRIAT	Subvention annuelle	1 000 €	BOURG AGGLO

SUBVENTIONS DE MOINS DE 15 000 € - Année 2018
Réunion du Bureau du 28 mai 2018

Nom de l'organisme	Projet	BP 2018	Conférence territoriale
GROUPE SPORTIF CARRIAT	Subvention tournoi international "Espoirs féminins"	€ 1 000	BOURG AGGLO
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS BBR	Subvention annuelle	€ 200	BOURG AGGLO
SAINT DENIS DOJO	Subvention tournoi international de Judo (OPEN BRESSE)	€ 1 000	BOURG AGGLO
BOURG AIN CYCLISME	Subvention cyclo "La Bisou"	€ 2 000	BOURG AGGLO
MUSISCOPE (POLLIAT)	Subvention annuelle	€ 3 600	BOURG AGGLO
ACCORD MUSIQUE (ST DENIS LES BOURG)	Subvention annuelle	€ 3 600	BOURG AGGLO
SOCIETE MUSICALE L'ESPERANCE DE VIRIAT	Subvention annuelle	€ 3 600	BOURG AGGLO

ADMR MONTREVEL-EN-BRESSE	Subvention annuelle	€ 10 000	BRESSE
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES COLLEGE LOUIS VUITTON	Subvention annuelle achat manuels scolaires	€ 1 750	BRESSE
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LOUIS VUITTON	Subvention annuelle	€ 800	BRESSE
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE L'HUPPE	Subvention annuelle	€ 1 000	BRESSE
ATELIER BLEU MANDARINE	Subvention Exposition "souvenir, souvenir"	€ 1 500	BRESSE
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE LOUIS VUITTON	Subvention annuelle	€ 920	BRESSE
GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUELLE - TENDRE LA MAIN	Subvention annuelle	€ 2 000	BRESSE
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA PLAINE TONIQUE	Subvention annuelle	€ 3 000	BRESSE

SUBVENTIONS DE MOINS DE 15 000 € - Année 2018
Réunion du Bureau du 28 mai 2018

Nom de l'organisme	Projet	BP 2018	Conférence territoriale
PATE A TRAC	Subvention annuelle compagnie théâtre	€ 6 000	BRESSE
PATOIS TRADITIONS ET METIERS D'AUTREFOIS	Développement de l'animation et de la présentation de l'association Participation active à la renaissance et l'entretien du jardin pédagogique à la Ferme de la Forêt	€ 6 000	BRESSE
PREVENTION ROUTIERE COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AIN	Subvention Sensibilisation prévention routière	€ 300	BRESSE
SOCIETE MUSICALE HAUTE BRESSE DE SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	Subvention Festival de musique du Groupement Bresse Revermont et 140ème Anniversaire de la Haute Bresse	€ 5 000	BRESSE
UNION DDEN secteur MONTREVEL-EN-BRESSE	Subvention aide à l'accomplissement des missions	80 €	BRESSE
ENFANTS GYM MONTREVEL	Subvention annuelle	€ 500	BRESSE
ARTS MARTIAUX MONTREVEL	Subvention annuelle	€ 3 500	BRESSE
ASSOCIATION CANTONALE CULTURE ET LOISIRS	Subvention annuelle	€ 1 600	BRESSE
USEP BRESSE VERTE	Subvention annuelle	€ 5 000	BRESSE
BRESSE HANDBALL	Subvention annuelle	€ 900	BRESSE
BRESSE TENNIS DE TABLE	Subvention annuelle	€ 2 000	BRESSE
CAVALIER FOU BRESSAN	Subvention annuelle	€ 2 000	BRESSE

Nom de l'organisme	Projet	BP 2018	Conférence territoriale
VILLAGES ATHLETIQUES BRESSANS	Le club: Tremplin vers le haut Adoptes l'athle: l'athlétisme, un sport pour tous	€ 4 700	BRESSE
EMPLOI D'AVENIR	Subvention annuelle	5 950 €	BRESSE
FONDS D'AIDE AUX JEUNES	Subvention annuelle	2 000 €	BRESSE
ABCDE	Subvention annuelle	1 500 €	BRESSE
BIBLIOTHÈQUE D'ATTIGNAT	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 6 215	BRESSE
BIBLIOTHÈQUE DE BÉRÉZIAT	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 897	BRESSE
ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE - BIBLIOTHÈQUE DE CONFRANÇON	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 2 485	BRESSE
BIBLIOTHÈQUE DE CRAS SUR REYSSOUZE	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 2 663	BRESSE
BIBLIOTHÈQUE DE CURTAFOND	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 1 444	BRESSE
ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE - BIBLIOTHÈQUE D'ETREZ	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 1 534	BRESSE
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE FOISSIAT	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 3 825	BRESSE
BIBLIOTHÈQUE DE JAYAT	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 2 119	BRESSE
MALAFRETAZ LECTURE	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 2 183	BRESSE

SUBVENTIONS DE MOINS DE 15 000 € - Année 2018
Réunion du Bureau du 28 mai 2018

LES AMIS DU LIVRE À MARSONNAS	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 1 837	BRESSE
PLAISIR DE LIRE - ST DIDIER ET ST SULPICE	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 2 083	BRESSE
LES AMIS DU LIVRE À ST MARTIN LE CHÂTEL	Subvention annuelle (1,83€ par habitant)	€ 1 517	BRESSE
TREPLIN	Subvention annuelle	1 500 €	BRESSE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BENY	Subvention 40ème anniversaire fête du poulet de Bresse	€ 500	BRESSE REVERMONT
MUSIKAR	Subvention de fonctionnement + projet 2018 Musique autour du Gamelan Libanais	10 077 €	BRESSE REVERMONT
ASSOCIATION DE LIAISON POUR LE PATRIMOINE ET L'ARCHEOLOGIE EN RHÔNE-ALPES ET EN AUVERGNE	Subvention fouille du Mont Châtel	2 000 €	BRESSE REVERMONT
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF	Natur'Ain Sports	1 500 €	BRESSE REVERMONT
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE LUCIE AUBRAC - CEYZÉRIAT	Subvention annuelle (12€ par élève)	1 644 €	BRESSE REVERMONT
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE CROIX BLANCHE VICTOIRE DAUBIÉ - BOURG EN BRESSE	Subvention annuelle (12€ par élève)	1 248 €	BRESSE REVERMONT
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE DE BROU - BOURG EN BRESSE	Subvention annuelle (12€ par élève)	12 €	BRESSE REVERMONT
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE ST ROCH THOMAS RIBOUD - BOURG EN BRESSE	Subvention annuelle (12€ par élève)	48 €	BRESSE REVERMONT
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE LES CÔTES - BOURG EN BRESSE	Subvention annuelle (12€ par élève)	24 €	BRESSE REVERMONT
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE DU REVERMONT - BOURG EN BRESSE	Subvention annuelle (12€ par élève)	876 €	BRESSE REVERMONT

FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE CEYZERAT	Subvention annuelle	8 295 €	SUD REVERMONT
MELODIFOLIZ	Subvention Biennale en Revermont (12ème édition) et concours national de guitare (15ème édition)	2 200 €	SUD REVERMONT

Délibération DB.2018.076 - Conseil en énergie partagé

Rappel du contexte

L'ADEME a créé un outil, le « Conseil en énergie partagé » (CEP), service spécifique aux communes de moins de 10 000 habitants, qui consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Cela permet aux collectivités n'ayant pas de ressources internes suffisantes, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.

Par délibération n° DB32017.169 en date du 11 décembre 2017, le Conseil a approuvé le projet de mise en place de ce dispositif, à partir de 2018 pour une durée de 3 ans. Il a approuvé également l'accompagnement financier des communes volontaires dans le dispositif, dans les limites des crédits alloués. Enfin, il a approuvé la participation des communes qui n'ont jamais participé à ce dispositif, à hauteur de 0,20 € par habitant et par an.

CONSIDERANT que 31 communes, représentant 47 465 habitants, ont répondu favorablement pour participer à ce dispositif (carte en annexe) ;

CONSIDERANT que l'ADEME cible les Agences Locales pour l'Energie et le Climat (ALEC) pour remplir cette mission ;

CONSIDERANT que l'ADEME requiert une délibération spécifique approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel dans son dossier de subvention ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget 2018 de la Communauté d'Agglomération ;

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition écologique pour la croissance verte ;

Il est demandé au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

D'APPROUVER le plan de financement sur 3 ans (en annexe) ;

DE SOLLICITER une subvention pour cette opération auprès de l'ADEME (en annexe) ;

D'APPROUVER la charte et la convention entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et l'ALEC 01 (en annexe) ;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer lesdites conventions et tous documents afférents au Conseil en énergie partagé (CEP).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité**

APPROUVE le projet et le plan de financement sur 3 ans en annexe ;

DECIDE DE SOLLICITER une subvention pour cette opération auprès de l'ADEME (en annexe) ;

APPROUVE la convention entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et l'ALEC 01 (convention1 en annexe) ;

APPROUVE la convention entre les communes et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (convention 2 en annexe) ;

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant ayant reçu délégation à signer les conventions et tous documents afférents.

Délibération DB.2018.077 - Règlements des études - Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse (EMM)

CONSIDERANT que le règlement des études a pour objet de porter à la connaissance des élèves, parents d'élèves et personnels les modalités d'organisation et de suivi de l'offre de formation musicale proposée par le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) ;

CONSIDERANT qu'un précédent règlement des études avait été approuvé par le Conseil Communautaire de Bourg-en-Bresse Agglomération en 2012 pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental ;

CONSIDERANT que le précédent règlement des études de l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse (EMM), contenu dans le règlement intérieur, avait été approuvé par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, le 23 novembre 2010 ;

CONSIDERANT qu'un groupe de travail interne au CRD a mené une réflexion pour actualiser ce document en intégrant :

- Le Brevet d'Etudes Musicales, (Fin du cycle 2) :
 - o Modalités d'évaluations ;
 - o Accession au cycle 3 ;
- Le cursus Théâtre (création postérieure à l'approbation de 2012) :
 - o Cycle 1 ;
 - o Brevet d'Etudes Théâtrales (Cycle 2) ;
 - o Certificat d'Etudes Théâtrales (Cycle 3) ;
 - o Pratique amateur (Atelier).
- Les procédures d'évaluations mises à jour pour les deux disciplines, Musique et Théâtre ;

CONSIDERANT que ce document a été approuvé par le Conseil pédagogique dans sa séance du 27 avril dernier ;

CONSIDERANT que l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse a besoin de se doter d'un règlement des études indépendant du règlement intérieur, précisant :

- Une harmonisation du contenu pédagogique et des évaluations du cycle 1 avec le CRD ;
- Des éléments complémentaires sur les contenus des cycles 2 et 3, spécifiques à l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse ;
- Des modalités d'évaluations des pratiques collectives, travaillées par l'équipe pédagogique et approuvées par les harmonies partenaires (Montrevel-en-Bresse, Foissiat, Attignat, Saint-Didier-d'Aussiat) ;

CONSIDERANT que ces modifications ont été approuvées par l'Equipe pédagogique dans sa réunion du 26 avril dernier ;

Vu l'avis favorable de la Commission Sports, Loisirs, Culture du 22 mai 2018,

Il est demandé au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

D'APPROUVER les règlements des études du Conservatoire à Rayonnement Départemental et de l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse, annexés au présent rapport.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité**

APPROUVE les règlements des études du Conservatoire à Rayonnement Départemental et de l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse, annexés à la présente délibération.

Délibération DB.2018.078 - Tarifs 2018/2019 et 2019/2020 - Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et Ecole de musique de Montrevel-en-Bresse (EMM)

La politique tarifaire du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) et de l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse (EMM) comprend deux éléments :

1/ Les tarifs de scolarité :

CONSIDERANT que les tarifs de scolarité sont fixés en fonction du cursus choisi par l'élève, de son statut (élève mineur, étudiant, adulte) et de sa provenance géographique (résidant dans la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse ou à l'extérieur) ;

CONSIDERANT que depuis l'année scolaire 2017/2018, le quotient familial est pris en compte dans le calcul des droits d'inscription des élèves mineurs et majeurs des deux établissements, s'ils habitent une commune de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse ;

CONSIDERANT que l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse a besoin de se doter d'un règlement des tarifs de scolarité indépendant du règlement intérieur approuvé par le Conseil Communautaire de la Plaine Tonique, le 23 novembre 2010, précisant :

- Une harmonisation de l'application du quotient familial avec le CRD ;
- Une harmonisation des modalités de paiement avec le CRD.

CONSIDERANT que ces modalités figurent dans deux règlements des tarifs, établis pour chaque établissement, annexés au présent rapport et opposables aux familles ;

2/ Les tarifs de location d'instruments :

CONSIDERANT que, dans le cadre de l'enseignement dispensé par le Conservatoire à Rayonnement Départemental et l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse, des instruments peuvent être loués, dans la limite des disponibilités, aux élèves débutants qui le désirent ;

CONSIDERANT qu'une distinction a été opérée entre les catégories d'instruments, visant à permettre aux élèves jouant d'un instrument plus coûteux de le louer plus longtemps au sein de l'établissement afin de retarder un éventuel achat, qui peut être conséquent ;

CONSIDERANT que l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse a besoin de se doter d'un règlement des tarifs de location d'instruments, indépendant du règlement intérieur approuvé par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, le 23 novembre 2010, précisant :

- Une harmonisation de l'application du quotient familial avec le CRD ;
- Une harmonisation des modalités de location et de paiement avec le CRD ;

CONSIDERANT que toutes les conditions de location sont regroupées dans deux règlements des tarifs de location, établis pour chaque établissement, joints au présent rapport.

Vu les grilles tarifaires annexées au présent rapport ;

Vu l'avis favorable de la commission Sports, Loisirs, Culture du 22 mai 2018,

Il est demandé au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

Pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020 :

DE MAINTENIR les tarifs de l'année 2017/2018 pour l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse ;

D'AUGMENTER de 2% chaque année les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Départemental ;

D'APPROUVER les règlements des tarifs de scolarité et règlements des tarifs de location du Conservatoire à Rayonnement Départemental et de l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020, annexés au présent rapport.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité

Pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020 :

DE MAINTENIR les tarifs de l'année 2017/2018 pour l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse ;

D'AUGMENTER de 2% chaque année les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Départemental ;

D'APPROUVER les règlements des tarifs de scolarité et règlements des tarifs de location du Conservatoire à Rayonnement Départemental et de l'Ecole de Musique de Montrevel-en-Bresse pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020, annexés au présent rapport.

CRD de Bourg-en-Bresse
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tarifs de location - Année 2018/2019

(Alto, Clarinette, Cornet, Flûte traversière, Trombone, Trompette, Violon)

Tarif de base (applicable les 1ère et 2ème années)	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	61 €	46 €	40 €	34 €	203 €
2	492,71 à 645,91	81 €	60 €	52 €	44 €	203 €
3	645,92 à 793,52	111 €	84 €	72 €	61 €	203 €
4	793,53 à 904,48	152 €	114 €	99 €	84 €	203 €
5	904,49 à 1097,90	183 €	137 €	118 €	100 €	
6	1097,91 à 1285,73	193 €	145 €	125 €	106 €	
7	> 1285,73	203 €	152 €	132 €	111 €	
	Mineur hors CA3B	203 €	152 €	132 €	111 €	

Tarif applicable la 3ème année	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	67 €	51 €	44 €	37 €	223 €
2	492,71 à 645,91	89 €	66 €	57 €	49 €	223 €
3	645,92 à 793,52	122 €	92 €	80 €	67 €	223 €
4	793,53 à 904,48	167 €	125 €	109 €	92 €	223 €
5	904,49 à 1097,90	201 €	151 €	131 €	110 €	
6	1097,91 à 1285,73	212 €	159 €	138 €	116 €	
7	> 1285,73	223 €	167 €	145 €	122 €	
	Mineur hors CA3B	223 €	167 €	145 €	122 €	

CRD de Bourg-en-Bresse
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tarifs de location - Année 2018/2019

(Alto, Clarinette, Cornet, Flûte traversière, Trombone, Trompette, Violon)

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 4ème année	1 < 492,71	74 €	55 €	48 €	41 €	246 €
	2 492,71 à 645,91	98 €	73 €	63 €	54 €	246 €
	3 645,92 à 793,52	135 €	101 €	88 €	74 €	246 €
	4 793,53 à 904,48	184 €	138 €	119 €	101 €	246 €
	5 904,49 à 1097,90	221 €	165 €	144 €	121 €	
	6 1097,91 à 1285,73	234 €	175 €	152 €	129 €	
	7 > 1285,73	246 €	185 €	160 €	135 €	
	Mineur hors CA3B	246 €	185 €	160 €	135 €	

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 5ème année	1 < 492,71	96 €	72 €	62 €	53 €	319 €
	2 492,71 à 645,91	126 €	95 €	83 €	69 €	319 €
	3 645,92 à 793,52	174 €	132 €	113 €	96 €	319 €
	4 793,53 à 904,48	239 €	180 €	155 €	132 €	319 €
	5 904,49 à 1097,90	288 €	215 €	187 €	158 €	
	6 1097,91 à 1285,73	303 €	227 €	197 €	167 €	
	7 > 1285,73	319 €	240 €	207 €	175 €	
	Mineur hors CA3B	319 €	240 €	207 €	175 €	

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 6ème année	1 < 492,71	125 €	94 €	82 €	68 €	415 €
	2 492,71 à 645,91	165 €	123 €	107 €	91 €	415 €
	3 645,92 à 793,52	227 €	170 €	148 €	125 €	415 €
	4 793,53 à 904,48	311 €	234 €	202 €	171 €	415 €
	5 904,49 à 1097,90	373 €	280 €	243 €	205 €	
	6 1097,91 à 1285,73	394 €	296 €	256 €	217 €	
	7 > 1285,73	415 €	311 €	270 €	228 €	
	Mineur hors CA3B	415 €	311 €	270 €	228 €	

CRD de Bourg-en-Bresse
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tarifs de location - Année 2018/2019

(Accordéon, Basson, Contrebasse, Cor, Hautbois, Saxophone, Tuba, Violoncelle)

Tarif de base (applicable les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années)	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	61 €	46 €	40 €	34 €	203 €
2	492,71 à 645,91	81 €	61 €	53 €	45 €	203 €
3	645,92 à 793,52	111 €	84 €	72 €	61 €	203 €
4	793,53 à 904,48	152 €	114 €	99 €	84 €	203 €
5	904,49 à 1097,90	183 €	137 €	119 €	100 €	
6	1097,91 à 1285,73	193 €	145 €	125 €	106 €	
7	> 1285,73	203 €	152 €	132 €	111 €	
	Mineur hors CA3B	203 €	152 €	132 €	111 €	

Tarif applicable la 5ème année	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	67 €	51 €	44 €	37 €	223 €
2	492,71 à 645,91	89 €	66 €	57 €	49 €	223 €
3	645,92 à 793,52	122 €	92 €	80 €	67 €	223 €
4	793,53 à 904,48	167 €	125 €	109 €	92 €	223 €
5	904,49 à 1097,90	201 €	151 €	132 €	110 €	
6	1097,91 à 1285,73	212 €	159 €	138 €	116 €	
7	> 1285,73	223 €	167 €	145 €	122 €	
	Mineur hors CA3B	223 €	167 €	145 €	122 €	

Tarif applicable la 6ème année	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	74 €	55 €	48 €	41 €	246 €
2	492,71 à 645,91	98 €	73 €	63 €	54 €	246 €
3	645,92 à 793,52	135 €	101 €	88 €	74 €	246 €
4	793,53 à 904,48	184 €	138 €	119 €	101 €	246 €
5	904,49 à 1097,90	221 €	165 €	144 €	121 €	
6	1097,91 à 1285,73	234 €	175 €	152 €	129 €	
7	> 1285,73	246 €	185 €	160 €	135 €	
	Mineur hors CA3B	246 €	185 €	160 €	135 €	

CRD de Bourg-en-Bresse
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tarifs de location - Année 2018/2019

(Accordéon, Basson, Contrebasse, Cor, Hautbois, Saxophone, Tuba, Violoncelle)

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 7ème année	1 < 492,71	82 €	61 €	53 €	45 €	270 €
	2 492,71 à 645,91	107 €	81 €	69 €	59 €	270 €
	3 645,92 à 793,52	148 €	111 €	96 €	82 €	270 €
	4 793,53 à 904,48	202 €	152 €	132 €	111 €	270 €
	5 904,49 à 1097,90	243 €	183 €	158 €	134 €	
	6 1097,91 à 1285,73	257 €	193 €	167 €	141 €	
	7 > 1285,73	270 €	203 €	175 €	149 €	
	Mineur hors CA3B	270 €	203 €	175 €	149 €	

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 8ème année	1 < 492,71	90 €	67 €	58 €	49 €	297 €
	2 492,71 à 645,91	118 €	89 €	76 €	65 €	297 €
	3 645,92 à 793,52	163 €	122 €	106 €	90 €	297 €
	4 793,53 à 904,48	222 €	167 €	145 €	122 €	297 €
	5 904,49 à 1097,90	267 €	201 €	173 €	147 €	
	6 1097,91 à 1285,73	283 €	212 €	184 €	155 €	
	7 > 1285,73	297 €	223 €	193 €	163 €	
	Mineur hors CA3B	297 €	223 €	193 €	163 €	

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 9ème année	1 < 492,71	99 €	73 €	64 €	54 €	327 €
	2 492,71 à 645,91	130 €	97 €	85 €	71 €	327 €
	3 645,92 à 793,52	180 €	135 €	116 €	99 €	327 €
	4 793,53 à 904,48	245 €	184 €	159 €	135 €	327 €
	5 904,49 à 1097,90	294 €	220 €	191 €	162 €	
	6 1097,91 à 1285,73	310 €	233 €	202 €	170 €	
	7 > 1285,73	327 €	245 €	212 €	180 €	
	Mineur hors CA3B	327 €	245 €	212 €	180 €	

CRD de Bourg-en-Bresse
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tarifs de location - Année 2019/2020

(Accordéon, Basson, Contrebasse, Cor, Hautbois, Saxophone, Tuba, Violoncelle)

Tarif de base (applicable les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années)	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	62 €	47 €	41 €	35 €	207 €
2	492,71 à 645,91	83 €	62 €	54 €	46 €	207 €
3	645,92 à 793,52	113 €	86 €	73 €	62 €	207 €
4	793,53 à 904,48	155 €	116 €	101 €	86 €	207 €
5	904,49 à 1097,90	187 €	140 €	121 €	102 €	
6	1097,91 à 1285,73	197 €	148 €	127 €	108 €	
7	> 1285,73	207 €	155 €	135 €	113 €	
	Mineur hors CA3B	207 €	155 €	135 €	113 €	

Tarif applicable la 5ème année	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	68 €	52 €	45 €	38 €	227 €
2	492,71 à 645,91	91 €	67 €	58 €	50 €	227 €
3	645,92 à 793,52	124 €	94 €	82 €	68 €	227 €
4	793,53 à 904,48	170 €	127 €	111 €	94 €	227 €
5	904,49 à 1097,90	205 €	154 €	135 €	112 €	
6	1097,91 à 1285,73	216 €	162 €	141 €	118 €	
7	> 1285,73	227 €	170 €	148 €	124 €	
	Mineur hors CA3B	227 €	170 €	148 €	124 €	

Tarif applicable la 6ème année	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	75 €	56 €	49 €	42 €	251 €
2	492,71 à 645,91	100 €	74 €	64 €	55 €	251 €
3	645,92 à 793,52	138 €	103 €	90 €	75 €	251 €
4	793,53 à 904,48	188 €	141 €	121 €	103 €	251 €
5	904,49 à 1097,90	225 €	168 €	147 €	123 €	
6	1097,91 à 1285,73	239 €	178 €	155 €	132 €	
7	> 1285,73	251 €	189 €	163 €	138 €	
	Mineur hors CA3B	251 €	189 €	163 €	138 €	

CRD de Bourg-en-Bresse
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tarifs de location - Année 2019/2020

(Accordéon, Basson, Contrebasse, Cor, Hautbois, Saxophone, Tuba, Violoncelle)

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 7ème année	1 < 492,71	84 €	62 €	54 €	46 €	275 €
	2 492,71 à 645,91	109 €	83 €	70 €	60 €	275 €
	3 645,92 à 793,52	151 €	113 €	98 €	84 €	275 €
	4 793,53 à 904,48	206 €	155 €	135 €	113 €	275 €
	5 904,49 à 1097,90	248 €	187 €	161 €	137 €	
	6 1097,91 à 1285,73	262 €	197 €	170 €	144 €	
	7 > 1285,73	275 €	207 €	178 €	152 €	
	Mineur hors CA3B	275 €	207 €	178 €	152 €	

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 8ème année	1 < 492,71	92 €	68 €	59 €	50 €	303 €
	2 492,71 à 645,91	120 €	91 €	78 €	66 €	303 €
	3 645,92 à 793,52	166 €	124 €	108 €	92 €	303 €
	4 793,53 à 904,48	226 €	170 €	148 €	124 €	303 €
	5 904,49 à 1097,90	272 €	205 €	176 €	150 €	
	6 1097,91 à 1285,73	289 €	216 €	188 €	158 €	
	7 > 1285,73	303 €	227 €	197 €	166 €	
	Mineur hors CA3B	303 €	227 €	197 €	166 €	

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
Tarif applicable la 9ème année	1 < 492,71	101 €	74 €	65 €	55 €	334 €
	2 492,71 à 645,91	133 €	99 €	87 €	72 €	334 €
	3 645,92 à 793,52	184 €	138 €	118 €	101 €	334 €
	4 793,53 à 904,48	250 €	188 €	162 €	138 €	334 €
	5 904,49 à 1097,90	300 €	224 €	195 €	165 €	
	6 1097,91 à 1285,73	316 €	238 €	206 €	173 €	
	7 > 1285,73	334 €	250 €	216 €	184 €	

Tarifs de location d'instruments

Années scolaires 2018/2019 et 2019/2020

- Catégorie 1 -

(Clarinette, Cornet, Flûte, Trombone, Trompette)

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	30 €	23 €	20 €	17 €	100 €
2	492,71 à 645,91	40 €	30 €	26 €	22 €	100 €
3	645,92 à 793,52	55 €	41 €	36 €	30 €	100 €
4	793,53 à 904,48	75 €	56 €	49 €	41 €	100 €
5	904,49 à 1097,90	90 €	68 €	59 €	50 €	
6	1097,91 à 1285,73	95 €	71 €	62 €	52 €	
7	> 1285,73	100 €	75 €	65 €	55 €	
	Mineur Hors CA3B	100 €	75 €	65 €	55 €	

- Catégorie 2 -

(Accordéon, Cor, Hautbois, Saxophone, Tuba)

	Tranches de quotient	Tarifs modulés en fonction du QF				Adulte (CA3B ou hors CA3B)
		1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	
1	< 492,71	45 €	34 €	29 €	25 €	150 €
2	492,71 à 645,91	60 €	45 €	39 €	33 €	150 €
3	645,92 à 793,52	83 €	62 €	54 €	46 €	150 €
4	793,53 à 904,48	113 €	85 €	74 €	62 €	150 €
5	904,49 à 1097,90	135 €	102 €	88 €	75 €	
6	1097,91 à 1285,73	143 €	107 €	93 €	79 €	
7	> 1285,73	150 €	113 €	98 €	83 €	
	Mineur Hors CA3B	150 €	113 €	98 €	83 €	

CRD DE BOURG-EN-BRESSE
DROITS DE SCOLARITE - Année 2018/2019

PARCOURS PEDAGOGIQUES MUSIQUE	Tranches de quotient						
	Tarif applicable aux élèves mineurs de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Pour les élèves mineurs extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.						
Tarifs modulés en fonction du quotient familial	1	2	3	4	5	6	7
	70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif A :							
<i>Eveil musical, Eveil musical et corporel</i>							
1er enfant	56 €	75 €	103 €	141 €	168 €	178 €	188 €
2ème enfant	42 €	56 €	78 €	105 €	126 €	134 €	141 €
3ème enfant	37 €	49 €	67 €	92 €	110 €	116 €	121 €
4ème enfant	31 €	41 €	57 €	78 €	93 €	98 €	103 €
Tarif B :							
<i>Découverte instrumentale, Parcours atelier élèves de moins de 18 ans (Musique de chambre, Ateliers jazz et musiques actuelles et Musique Assistée par Ordinateur), Cursus voix d'enfant, Formation et/ou Culture musicale seule Deuxième instrument Elève mineur inscrit dans une des trois écoles de musique associatives en réseau avec le Conservatoire (Musiscope de Polliat, Accords musique de St Denis les Bourg, Espérance de Viriat)</i>							
1er enfant	76 €	102 €	140 €	191 €	228 €	242 €	254 €
2ème enfant	57 €	76 €	105 €	143 €	171 €	181 €	191 €
3ème enfant	50 €	66 €	91 €	123 €	149 €	157 €	165 €
4ème enfant	42 €	56 €	76 €	105 €	125 €	133 €	140 €
Tarif C :							
<i>Parcours diplômant en cycles élèves de moins de 18 ans Parcours accompagné élèves de moins de 18 ans</i>							
1er enfant	152 €	203 €	279 €	381 €	457 €	482 €	508 €
2ème enfant	114 €	152 €	209 €	286 €	343 €	362 €	381 €
3ème enfant	99 €	133 €	182 €	248 €	297 €	314 €	330 €
4ème enfant	84 €	112 €	154 €	209 €	252 €	265 €	279 €

Ces tarifs ne sont pas modulés en fonction du quotient familial (sauf tarif F)						
Tarif D : Parcours atelier (chœurs périscolaires, chœurs de jeunes, orchestres, ensembles de classe, ateliers musiques du monde, atelier lyrique) pour les élèves de moins de 18 ans sauf musique de chambre, ateliers jazz et musiques actuelles et musique assistée par ordinateur. Ateliers percussions africaines (élèves de moins de 18 ans et Adultes)						66 €
Tarif D' : Musicien amateur souhaitant intégrer un projet artistique						66 €
Tarif E : Histoire de la Musique - gratuité pour les élèves inscrits dans une autre discipline Préparation à l'option "musique au Bac" - gratuité pour les élèves inscrits dans une autre discipline Atelier d'écriture musicale (gratuit pour les élèves inscrits en 3ème cycle F.M.)						88 €
	1	2	3	4	5	7
	70%	60%	45%	25%	10%	-
Tarif F : Parcours diplômant en cycle adultes Parcours accompagné adultes	175 €	234 €	321 €	439 €	526 €	584 €
Tarif G : Parcours diplômant en cycles et parcours accompagné (réservés aux étudiants) Parcours atelier adultes (orchestres, ensembles de classe, ateliers musiques du monde, atelier lyrique, musique de chambre, ateliers jazz et musiques actuelles, musique assistée par ordinateur)						254 €
Tarif H : Formation continue Cursus complet (1 discipline à caractère individuel au moins) si deuxième instrument : majoration selon tarif B, dans la limite des places disponibles						832 €
Tarif I : Formation continue Cursus partiel (discipline(s) à caractère collectif seulement)						416 €
** Un droit forfaitaire de 40 € s'ajoute à l'ensemble des tarifs pour les élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse						
RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 5 octobre 2018, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.						
Tranches de quotient :	1	2	3	4	5	7
Calcul du quotient = [Revenu imposable, divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscales.	< 492.71 €	492.71 € à 645.91 €	645.92 € à 793.52 €	793.53 € à 904.48 €	904.49 € à 1097.91 €	> 1285.73 €

PARCOURS PEDAGOGIQUES MUSIQUE		Tranches de quotient						
		1	2	3	4	5	6	7
Tarifs modulés en fonction du quotient familial		70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif A :		auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.						
<i>Eveil musical, Eveil musical et corporel</i>								
1er enfant	57 €	76 €	105 €	144 €	171 €	182 €	192 €	
2ème enfant	43 €	57 €	80 €	107 €	129 €	137 €	144 €	
3ème enfant	38 €	50 €	68 €	94 €	112 €	118 €	123 €	
4ème enfant	32 €	42 €	58 €	80 €	95 €	100 €	105 €	
Tarif B :								
<i>Découverte instrumentale, Parcours atelier élèves de moins de 18 ans (Musique de chambre, Ateliers jazz et musiques actuelles et Musique Assistée par Ordinateur), Cursus voix d'enfant, Formation et/ou Culture musicale seule</i>								
<i>Deuxième instrument Elève mineur inscrit dans une des trois écoles de musique associatives en réseau avec le Conservatoire (Musicope de Polliat, Accords musique de St Denis les Bourg, Espérance de Viriat)</i>								
1er enfant	78 €	104 €	143 €	195 €	233 €	247 €	259 €	
2ème enfant	58 €	78 €	107 €	146 €	174 €	185 €	195 €	
3ème enfant	51 €	67 €	93 €	125 €	152 €	160 €	168 €	
4ème enfant	43 €	57 €	78 €	107 €	127 €	136 €	143 €	
Tarif C :								
<i>Parcours diplômant en cycles élèves de moins de 18 ans Parcours accompagné élèves de moins de 18 ans</i>								
1er enfant	155 €	207 €	285 €	389 €	466 €	492 €	518 €	
2ème enfant	116 €	155 €	213 €	292 €	350 €	369 €	389 €	
3ème enfant	101 €	136 €	186 €	253 €	303 €	320 €	337 €	
4ème enfant	86 €	114 €	157 €	213 €	257 €	270 €	285 €	

Ces tarifs ne sont pas modulés en fonction du quotient familial (sauf tarif F)							
Tarif D : Parcours atelier (chœurs périscolaires, chœurs de jeunes, orchestres, ensembles de classe, ateliers musicales du monde, atelier lyrique) pour les élèves de moins de 18 ans sauf musique de chambre, ateliers jazz et musiques actuelles et musique assistée par ordinateur. Ateliers percussions africaines (élèves de moins de 18 ans et Adultes)							67 €
Tarif D' : Musicien amateur souhaitant intégrer un projet artistique							67 €
Tarif E : Histoire de la Musique - gratuité pour les élèves inscrits dans une autre discipline Préparation à l'option "musique au Bac" - gratuité pour les élèves inscrits dans une autre discipline Atelier d'écriture musicale (gratuit pour les élèves inscrits en 3ème cycle F.M.)							90 €
	1	2	3	4	5	6	7
	70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif F : Parcours diplômant en cycle adultes Parcours accompagné adultes	178 €	239 €	327 €	448 €	537 €	566 €	596 €
Tarif G : Parcours diplômant en cycles et parcours accompagné (réservés aux étudiants) Parcours atelier adultes (orchestres, ensembles de classe, ateliers musicales du monde, atelier lyrique, musique de chambre, ateliers jazz et musiques actuelles, musique assistée par ordinateur)							259 €
Tarif H : Formation continue Cursus complet (1 discipline à caractère individuel au moins) si deuxième instrument : majoration selon tarif B, dans la limite des places disponibles							849 €
Tarif I : Formation continue Cursus partiel (discipline(s) à caractère collectif seulement)							424 €
** Un droit forfaitaire de 40 € s'ajoute à l'ensemble des tarifs pour les élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse							
RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 4 octobre 2019, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.							
Tranches de quotient :	1	2	3	4	5	6	7
Calcul du quotient = [Revenu imposable, divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscales.	< 492.71 €	492.71 € à 645.91 €	645.92 € à 793.52 €	793.53 € à 904.48 €	904.49 € à 1097.90 €	1097.91 € à 1285.73 €	> 1285.73 €

PARCOURS PEDAGOGIQUES ART DRAMATIQUE		Tranches de quotient						
		Tarif applicable aux élèves mineurs de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Pour les élèves mineurs extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.						
		1	2	3	4	5	6	7
Tarifs modulés en fonction du quotient familial		70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif Théâtre A : <i>Parcours diplômant en cycles élèves de moins de 18 ans</i>								
1er enfant		102 €	136 €	187 €	254 €	305 €	321 €	339 €
2ème enfant		76 €	102 €	140 €	191 €	228 €	241 €	254 €
3ème enfant		66 €	88 €	121 €	165 €	198 €	209 €	220 €
4ème enfant		56 €	74 €	103 €	140 €	167 €	176 €	187 €
Tarif Théâtre B : <i>Parcours diplômant en cycles adultes</i>								
117 €		156 €	214 €	292 €	351 €	370 €		390 €
Tarif Théâtre C : <i>Parcours diplômant en cycles étudiants</i> <i>Parcours Atelier Adultes</i>								254 €
Tarif Théâtre D : <i>Formation continue</i>								582 €
<p>** Un droit forfaitaire de 40 € s'ajoute à l'ensemble des tarifs pour les élèves extérieurs à la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 5 octobre 2018, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.</p>								
Tranches de quotient :		1	2	3	4	5	6	7
Calcul du quotient = [Revenu imposable, divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscal.		< 492.71 €	492.71 € à 645.91 €	645.92 € à 793.52 €	793.53 € à 904.48 €	904.49 € à 1097.90 €	1097.91 € à 1285.73 €	> 1285.73 €

PARCOURS PEDAGOGIQUES ART DRAMATIQUE		Tranches de quotient						
		Tarif applicable aux élèves mineurs de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Pour les élèves mineurs extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.						
		1	2	3	4	5	6	7
Tarifs modulés en fonction du quotient familial		70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif Théâtre A : <i>Parcours diplômant en cycles élèves de moins de 18 ans</i>								
	1er enfant	104 €	139 €	191 €	259 €	311 €	327 €	346 €
	2ème enfant	78 €	104 €	143 €	195 €	233 €	246 €	259 €
	3ème enfant	67 €	90 €	123 €	168 €	202 €	213 €	224 €
	4ème enfant	57 €	75 €	105 €	143 €	170 €	180 €	191 €
Tarif Théâtre B : <i>Parcours diplômant en cycles adultes</i>								
		119 €	159 €	218 €	298 €	358 €	377 €	398 €
Tarifs non modulés en fonction du quotient familial**								
Tarif Théâtre C : <i>Parcours diplômant en cycles étudiants</i> <i>Parcours Atelier Adultes</i>								259 €
Tarif Théâtre D : <i>Formation continue</i>								594 €
** Un droit forfaitaire de 40 € s'ajoute à l'ensemble des tarifs pour les élèves extérieurs à la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 4 octobre 2019, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.								
Tranches de quotient :		1	2	3	4	5	6	7
Calcul du quotient = [Revenu imposable, divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscal.		< 492.71 €	492.71 € à 645.91 €	645.92 € à 793.52 €	793.53 € à 904.48 €	904.49 € à 1097.90 €	1097.91 € à 1285.73 €	> 1285.73 €

PARCOURS PEDAGOGIQUES		Tranches de quotient						
		1	2	3	4	5	6	7
Tarifs modulés en fonction du quotient familial		70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif A :								
<i>Evening, Initiation, parcours découverte, formation musicale seule</i>								
1er enfant	55 €	73 €	100 €	137 €	164 €	173 €	182 €	
2ème enfant	41 €	55 €	75 €	103 €	123 €	130 €	137 €	
3ème enfant	35 €	47 €	65 €	89 €	106 €	112 €	118 €	
4ème enfant	30 €	40 €	55 €	75 €	90 €	95 €	100 €	
Tarif B :								
<i>Deuxième instrument</i>								
1er enfant	110 €	146 €	201 €	275 €	329 €	348 €	366 €	
2ème enfant	83 €	110 €	151 €	206 €	248 €	261 €	275 €	
3ème enfant	71 €	95 €	131 €	179 €	214 €	226 €	238 €	
4ème enfant	60 €	80 €	111 €	151 €	181 €	191 €	201 €	
Tarif C :								
<i>Parcours diplômant (PAD), parcours accompagné (PAC)</i>								
1er enfant	192 €	256 €	351 €	479 €	575 €	607 €	639 €	
2ème enfant	144 €	192 €	263 €	359 €	431 €	455 €	479 €	
3ème enfant	125 €	166 €	228 €	311 €	374 €	394 €	415 €	
4ème enfant	105 €	140 €	193 €	263 €	316 €	333 €	351 €	

PARCOURS PEDAGOGIQUES		Tranches de quotient						
		Tarif applicable aux élèves de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Pour les élèves mineurs extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève.						
		1	2	3	4	5	6	7
Tarifs modulés en fonction du quotient familial		70%	60%	45%	25%	10%	5%	-
Tarif D :								
<i>Ensembles de pratique collective (Choeur d'enfants, Ensemble Vocal, Orchestre les Zikmuciens, Batucada, Groupe de Musique Actuelle Junior, The JD Space)</i>								
1er enfant	27 €	36 €	50 €	68 €	81 €	86 €	90 €	90 €
2ème enfant	20 €	27 €	37 €	51 €	61 €	65 €	68 €	68 €
3ème enfant	18 €	24 €	32 €	44 €	53 €	56 €	59 €	59 €
4ème enfant	15 €	20 €	28 €	38 €	45 €	48 €	50 €	50 €
Tarif D' :								
<i>Musicien amateur souhaitant intégrer un projet artistique</i>								
1er enfant	27 €	36 €	50 €	68 €	81 €	86 €	90 €	90 €
2ème enfant	20 €	27 €	37 €	51 €	61 €	65 €	68 €	68 €
3ème enfant	18 €	24 €	32 €	44 €	53 €	56 €	59 €	59 €
4ème enfant	15 €	20 €	28 €	38 €	45 €	48 €	50 €	50 €
Tarif E :								
<i>Musique de chambre seule</i>								
1er enfant	55 €	73 €	100 €	137 €	164 €	173 €	182 €	182 €
2ème enfant	41 €	55 €	75 €	103 €	123 €	130 €	137 €	137 €
3ème enfant	35 €	47 €	65 €	89 €	106 €	112 €	118 €	118 €
4ème enfant	30 €	40 €	55 €	75 €	90 €	95 €	100 €	100 €
Un droit forfaitaire de 40 € s'ajoute à l'ensemble des tarifs pour les élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.								
RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 5 octobre 2018, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.								
Tranches de quotient :		1	2	3	4	5	6	7
Calcul du quotient = [Revenu imposable, divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscales.		< 492.71 €	492.71 € à 645.91 €	645.92 € à 793.52 €	793.53 € à 904.48 €	904.49 € à 1097.90 €	1097.91 € à 1285.73 €	> 1285.73 €

Délibération DB.2018.079 - Tarification des équipements nautiques de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse situés sur le territoire de la Ville de Bourg-en-Bresse

Rappel du contexte

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse accueille divers publics dans les trois équipements nautiques situés sur le territoire de la Ville de Bourg en Bresse : le Centre Nautique Carré d'Eau, la Piscine Plein Soleil et la Piscine Carriat.

Les publics accueillis sont :

- le grand public (individuels, centres de loisirs, instituts spécialisés) exclusivement à Carré d'Eau ;
- le public scolaire (écoles primaires, collèges, lycées et autres établissements scolaires) ;
- les associations sportives agréées par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse : CNB (Natation), BBT (Triathlon), CLIP (Plongée), CSB (Plongée), BCKEV (Kayak Polo).

Depuis l'ouverture de Carré d'Eau en 2007, les tarifs des équipements nautiques de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse situés sur le territoire de la Ville de Bourg en Bresse (Carré d'Eau, Piscine Plein Soleil et Piscine Carriat) ont été augmentés en moyenne tous les 2 ans, indexés sur l'évolution de l'inflation, soit environ 3% tous les 2 ans.

Le bureau d'orientation du 16 avril 2018 a validé le principe d'une nouvelle augmentation moyenne de 3% de la tarification.

CONSIDERANT que la nouvelle tarification serait applicable dans son intégralité à compter du 3 septembre 2018 ;

CONSIDERANT qu'une partie des inscriptions aux activités enfants pour la saison 2018-2019 auront lieu en juin 2018, les tarifs activités enfants (bébés nageurs, jardin aquatique, cours de natation) figurant au tableau annexé à la présente délibération seront applicables à compter du 15 juin 2018 ;

Il est demandé au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté

D'APPROUVER la tarification des équipements nautiques situés sur le territoire de la Ville de Bourg en Bresse figurant en annexe de la présente délibération au 15 juin 2018 pour les activités enfants (bébés nageurs, jardin aquatique, cours de natation) et au 3 septembre 2018 pour les autres activités.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité**

APPROUVE la tarification des équipements nautiques situés sur le territoire de la Ville de Bourg en Bresse figurant en annexe de la présente délibération au 15 juin 2018 pour les activités enfants (bébés nageurs, jardin aquatique, cours de natation) et au 3 septembre 2018 pour les autres activités.

TARIFS EQUIPEMENTS NAUTIQUES

 GRAND Bassin de BOURG-EN-BRESSE <small>communauté d'agglomération</small>		TARIFS
ADULTES - ENTRÉE INDIVIDUELLE	PLEIN TARIF	5,20 €
	TARIF REDUIT Jeunes à partir de 11 ans (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis) (sur présentation d'un justificatif) Heures creuses hors vacances scolaires (lundi et vendredi 13h-17h, samedi 11h-18h) Fermeture hors période estivale (dernière heure d'ouverture de la caisse) Compétition (fermeture halle sportive) Carte partenariats adulte (ex: CEZAM, PASSTIME, etc.) Personnes en recherche d'emploi (sur présentation d'un justificatif) Personnes handicapées (sur présentation d'une carte d'invalidité à 80%)	4,20 €
ENFANTS (moins de 11 ans) - ENTRÉE INDIVIDUELLE	PLEIN TARIF	3,10 €
ENFANTS (moins de 3 ans)	entrée individuelle	GRATUIT
DIMANCHES EN FAMILLE	Entrée gratuite pour tout enfant de moins de 11 ans accompagné d'une personne majeure, en moyenne un dimanche par mois, hors période estivale (suivant planning établi annuellement), de 13h à 18h. Opération pouvant être étendue ponctuellement sur un autre jour comme indiqué dans la délibération du 16 juin 2009.	GRATUIT
BON CADEAU	Entrée Piscine	GRATUIT
	Entrée Balnéo	GRATUIT
	Entrée Open Bike	GRATUIT
ABONNEMENTS ADULTES	10 entrées	42,00 €
	Carte 10 heures	29,00 €
	Abonnement 3 mois	68 €
ABONNEMENTS ENFANTS	10 entrées	30,00 €
	Carte 10 heures	24,00 €
	Abonnement 3 mois	51,00 €
CARRE BIEN ÊTRE (piscine, balnéo, cardio)	Entrée individuelle	10,00 €
	Carte 25 heures	90,00 €
	Complément balnéo entrée individuelle PLEIN TARIF	4,80 €
	Complément balnéo abonnement et tarifs réduits	5,80 €
OPEN BIKE (Location de vélo aquatique)	entrée individuelle	8,60 €
	10 entrées	82,00 €
	Complément openbike entrée individuelle	3,40 €
CENTRES DE LOISIRS / INSTITUTS SPECIALISES	Complément openbike abonnement	4,50 €
	Entrée enfant - de 11 ans individuelle	3 €
	Entrée + de 11 ans individuelle	3,50 €
	Abonnement 10 entrées enfant - de 11 ans	30,00 €
DIVERS	Abonnement 10 entrées + de 11 ans	35 €
	Entrée piscine clubs partenaires haut niveau (USBPA, FBBP01, JL BOURG BASKET)	3,50 €
	Carré bien être clubs haut niveau (USBPA, FBBP01, JL BOURG BASKET) (créneaux réservés)	4,40 €
	Carte abonnement rechargeable (1er achat ou refection)	2,00 €
COMITES D'ENTREPRISE	1 entrée adulte	4,20 €
	1 entrée enfant - de 11 ans	3,10 €
	10 entrées adulte tranche 1	42,00 €
	10 entrées adulte tranche 2 (achats > 11)	40,00 €
	10 entrées adulte tranche 2 (achats > 21)	38,00 €
	10 entrées adulte tranche 3 (achats > 51)	36,00 €
	10 entrées enfant tranche 1 - de 11 ans	30,00 €
	10 entrées enfant tranche 2 (achats >11) - de 11 ans	29,00 €
	10 heures adulte	29,00 €
	10 heures enfant - de 11 ans	24,00 €
	1 entrée carré bien être	10,00 €
	25 heures carré bien être tranche 1	90,00 €
	25 heures carré bien être tranche 2 (achats >11)	86,00 €
	25 heures carré bien être tranche 3 (achats >21)	84,00 €
	1 entrée open bike	8,60 €
	10 entrées open bike tranche 1	82,00 €
	10 entrées open bike tranche 2 (achats >11)	78,00 €
10 entrées open bike tranche 1 (achats >21)	74,00 €	
ACTIVITES ADULTES		
Aquagym, Natation palmes	30 séances	225,00 €
	Unité	7,50 €
Aquabike	30 séances	375 €
	Unité	13,00 €
Cours de natation	30 séances	249,00 €
	Unité	8,30 €
ACTIVITES ENFANTS		
Bébés nageurs, Jardin Aquatique	30 séances	201,00 €
	Unité	6,70 €
	30 séances à partir du 2ème enfant	147,00 €
Cours de natation	30 séances	249,00 €
	30 séances à partir du 2ème enfant	187,00 €
	10 séances (stages été)	83,00 €
	1 séance	8,30 €
LOCATIONS		
Aquagym associations	Cours encadré pour 30 personnes	5 600,00 €
Ligne d'eau	Surveillée	33 €
Ligne d'eau	Non surveillée	16,50 €
Fosse à plongeon	Surveillée	99,00 €
Fosse à plongeon	Non surveillée	49,50 €
Formations BNSSA	Forfait annuel	1 675,00 €
Ligne d'eau supplémentaire formations BNSSA	Non surveillée	8,80 €
ligne d'eau clubs agréés (CNB, BBT, CLIP, CSB, BCKEV)	Non surveillée	GRATUIT
Salle de réunion	La journée	55,00 €
Formule anniversaire	Accès piscine et salle de réunion/goûter pour 12 enfants avec 2 accompagnateurs de 13h à 17h	50,00 €

**La séance est levée à 17 h 15.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 4 juin 2018 à 17 h 30**

Fait à Bourg-en-Bresse, le 30 mai 2018.